



COMMUNIQUÉ DE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES AUX PERSONNELS DE LA BRANCHE DES ESH : 2^{ÈME} ANNÉE D'ÉCHEC DE LA NAO DE BRANCHE

Pour la deuxième année consécutive, les négociations sur les salaires minima de la branche des ESH se soldent **par un échec**. L'ensemble des organisations syndicales ne peuvent décemment accepter et ratifier la dernière proposition du collège employeur (+1.3% pour tous les coefficients pour 2011 et 2012 soit 0,65% par an).

➔ **Pour rappel, l'inflation moyenne 2012 est à 2% !**

Amnésie générale !

Le 30 novembre 2012, nous envoyons un courrier à la délégation employeur des ESH pour rappeler les engagements pris en 2008 lors des NAO (le coefficient G1 + 2.5% du SMIC). Résultat des courses, nous voici avec 5 coefficients inférieurs au SMIC et un G1 à - 3.35 %.

Messieurs les employeurs, respectez au moins vos engagements !

Dumping salarial !

A l'heure où il est demandé toujours plus d'implication et de professionnalisme aux personnels de la branche, nous constatons un nivellement par le bas de tous les salaires. Cette situation est d'autant plus inadmissible que les ESH ont les ressources financières suffisantes pour inverser la tendance.

Des baisses de salaires de 5 à 10 % sont constatées sur les minimas !

La RSE HLM, du vent ?

Nos branches créent l'institut HLM de la RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) et prônent le dialogue avec les parties prenantes, une gestion responsable des ressources humaines, ...

Dans le même temps, elles envoient à la table des négociations des représentants avec des propositions à la limite de la décence afin de baisser les salaires d'embauche.

Non messieurs les employeurs, RSE et dumping salarial ne sont pas compatibles !

Tournez la page svp ➔

Réponse des O.S. au courrier du collègue employeur envoyé à toutes les ESH :

« Messieurs les représentants des employeurs,

*Nous déplorons qu'en début de cette nouvelle année, notre dialogue social soit déjà écorné. En effet, à la lecture de votre courrier envoyé à toutes les ESH, nous constatons que vous réduisez la position des syndicats à peau de chagrin et que vous n'y exposez aucune de nos propositions. Dans cette lettre, vous expliquez que vous avez voulu négocier sur la base des salaires annuels, en omettant de préciser que **c'est la première fois** que vous procédez ainsi et que les syndicats, à juste titre, ont refusé de changer la base de discussions.*

D'autre part, en trompe l'œil, vous évoquez votre proposition d'augmentation de 1,3% comme étant très généreuse et se référant à l'évolution de l'IPC, sauf que vous l'appliquez aux minimas de 2010, ce qui fait en un calcul basique $1.30\% / 2 = 0.65\%$ par an. Nous sommes désolés de vous le dire en ces termes mais vos propositions sont indécentes. Imaginez que pour un salaire de 1500 euros brut cela représente environ 7.50 euros net.

Dernier point : dans votre courrier vous indiquez aux entreprises qu'elles doivent respecter le smic mensuel, donc vous admettez implicitement que c'est bien le salaire mensuel qui compte, les autres sommes sont des avantages conventionnels qui n'ont rien à voir avec le salaire de base mensuel. Nous pensons ne pas en rester là, à se contenter de si faibles propositions. Vous ne pouvez pas continuer à afficher devant nos partenaires institutionnels dont l'état, le dynamisme et le volontarisme de notre branche, vous projetez avec des accords cadre sur les « emplois d'avenir » et dans le même temps avoir si peu de reconnaissance pour les salariés de la branche.

Nous souhaitons vivement que nos discussions au cours de l'année 2013 soient plus positives et reflètent réellement un dialogue social constructif.

En conclusion:

Vu ce qui précède, nous demandons à la délégation employeur de fixer un nouveau rendez vous dans le but d'engager de nouvelles négociations **loyales et sérieuses** sur les minimas de la branche et tenter d'arriver à un accord !

L'ensemble des Représentants Syndicaux de la branche des ESH.